

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge Poitou-Charentes - nicheur	ZNIEFF - Deux-Sèvres (79)	Effectif maximum retenu	Enjeu "espèce"
	Pie-grièche à tête rousse	PN	EN	Si nicheur	Biblio	Fort
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	1	Fort
	Pinson des arbres	PN	LC		26	
	Pipit des arbres	PN	LC		3	
	Pouillot de Bonelli	PN	NT		Biblio	Très faible
	Pouillot véloce	PN	LC		14	
	Pouillot fitis	PN	CR	Si nicheur	Biblio	Fort
	Roitelet huppé	PN	NT		Biblio	Très faible
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC		2	
	Rosignol philomèle	PN	LC		5	
	Rougegorge familier	PN	LC		23	
	Rougequeue noir	PN	LC		1	
	Serin cini	PN	NT		Biblio	Très faible
	Sittelle torchepot	PN	LC		3	
	Tarier pâtre	PN	NT		1	Très faible
	Troglodyte mignon	PN	LC		19	
	Verdier d'Europe	PN	NT		2	Très faible
Pélécaniformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur	Biblio	Très faible
Piciformes	Pic épeiche	PN	LC		8	
	Pic épeichette	PN	NT		Biblio	Très faible
	Pic mar	DO / PN	NT	Si nicheur	Biblio	Fort
	Pic noir	DO / PN	VU	Si nicheur	Biblio	Très fort
	Pic vert	PN	LC		3	
	Torcol fourmilier	PN	VU	Si nicheur	Biblio	Fort
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT		3	Très faible
	Chouette hulotte	PN	LC		9	
	Effraie des clochers	PN	VU		3	Faible
	Petit-duc scops	PN	VU	Si nicheur	Biblio	Modéré

**Légende :**

En gris (Biblio) : patrimoniales présentes dans l'aire d'étude (données de Faune79, 2018 et du GODS, 2019), non détectées lors des prospections réalisées à cette période

Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)

Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; EN : espèces « en danger » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction »

Condition pour espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres : Si nicheur

VIII. 4. d. ii. Enjeu « habitat d'espèces »

**55 espèces représentent un enjeu « espèce » pour cette période, de très faible à très fort.**

Les coupes forestières sont souvent colonisées par les ronciers et les buissons qui permettent au Busard Saint-Martin ou au Busard cendré de nicher. Cet habitat représente un enjeu modéré pour ces deux rapaces diurnes dont la classe de patrimonialité est forte.

L'Engoulevent d'Europe niche dans les boisements clairsemés qui sont présents en nombre sur l'AEI. Ce milieu pérenne et le statut critique de l'espèce affectent un « enjeu habitat » fort aux boisements et aux coupes forestières.

Les boisements denses peuvent quant à eux accueillir le Pic noir, la Bondrée apivore, la Mésange nonnette, le Pouillot fitis, le Pigeon colombin, la Locustelle tachetée et le Pic mar. Ce milieu pérenne et les statuts critiques de ces espèces affectent un « enjeu habitat » très fort aux boisements. D'autres espèces nichent dans cet habitat : l'Autour des palombes, le Milan noir ou encore le Petit-duc scops.

Concernant les espèces nicheuses avérées ou potentielles en culture, la patrimonialité forte de l'Alouette lulu, du Busard Saint-Martin du Busard cendré et de l'Œdicnème criard catégorisent l'enjeu « habitat d'espèces » en modéré. Pour les autres espèces, cet enjeu est considéré comme faible, en raison de la rotation des cultures et de leur statut de conservation jugé préoccupant (quasi menacé) mais hormis la Gorgebleue, les autres ne sont ni inscrits sur la liste de l'Annexe I de la DO ni déterminants ZNIEFF.

Concernant les espèces nicheuses des haies, le croisement « patrimonialité – fonctionnalité » donne un enjeu fonctionnel très fort, en raison du caractère pérenne de leur habitat et de l'enjeu « espèce » fort que possède la Pie-grièche écorcheur ou la Pie-grièche à tête rousse. L'enjeu concerne ainsi les haies bocagères arbustives et multistrates. Les autres haies ont un enjeu fort car peuvent accueillir l'Elanion blanc ou encore le Faucon hobereau.

Tableau 46 : Croisement des enjeux espèces nicheuses

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation	Circaète-jean-le-Blanc* Outarde canepetière*	Courlis cendré*	Moineau friquet*	Effraie des clochers	Martinet noir Faucon crécerelle Moineau domestique Hirondelles Choucas des tours* Héron cendré*
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation		Alouette lulu* Busard cendré Busard Saint-Martin Busard des roseaux* Œdicnème criard	Gorgebleue à miroir	Caille des blés Alouette des champs Bruant proyer*	Tarier pâtre Cisticole des joncs*
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne	Bondrée apivore* Pic noir*	Pigeon colombin* Locustelle tachetée* Mésange nonnette* Pie-grièche à tête rousse* Pie-grièche écorcheur Pouillot fitis* Pic mar* Torcol fourmilier*	Autour des palombes* Elanion blanc* Milan noir* Engoulevent d'Europe Faucon hobereau* Petit-duc scops*	Bouvreuil pivoine* Tourterelle des bois	Faucon crécerelle Chevêche d'Athéna Gobemouche gris Bruant jaune Chardonneret élégant Fauvette des jardins Fauvette grisette Gobemouche gris Grive draine Grosbec casse-noyaux* Linotte mélodieuse Verdier d'Europe Pouillot de Bonelli* Roitelet huppé* Serin cini* Pic épeichette*

Code couleur enjeux : Bordeaux = très fort ; Rouge = fort ; Orange = modéré ; Jaune = faible ; Vert clair = très faible.

\* : espèces non observées mais mentionnées par le GODS au sein de l'aire d'étude éloignée, pouvant survoler ou fréquenter l'AEI.

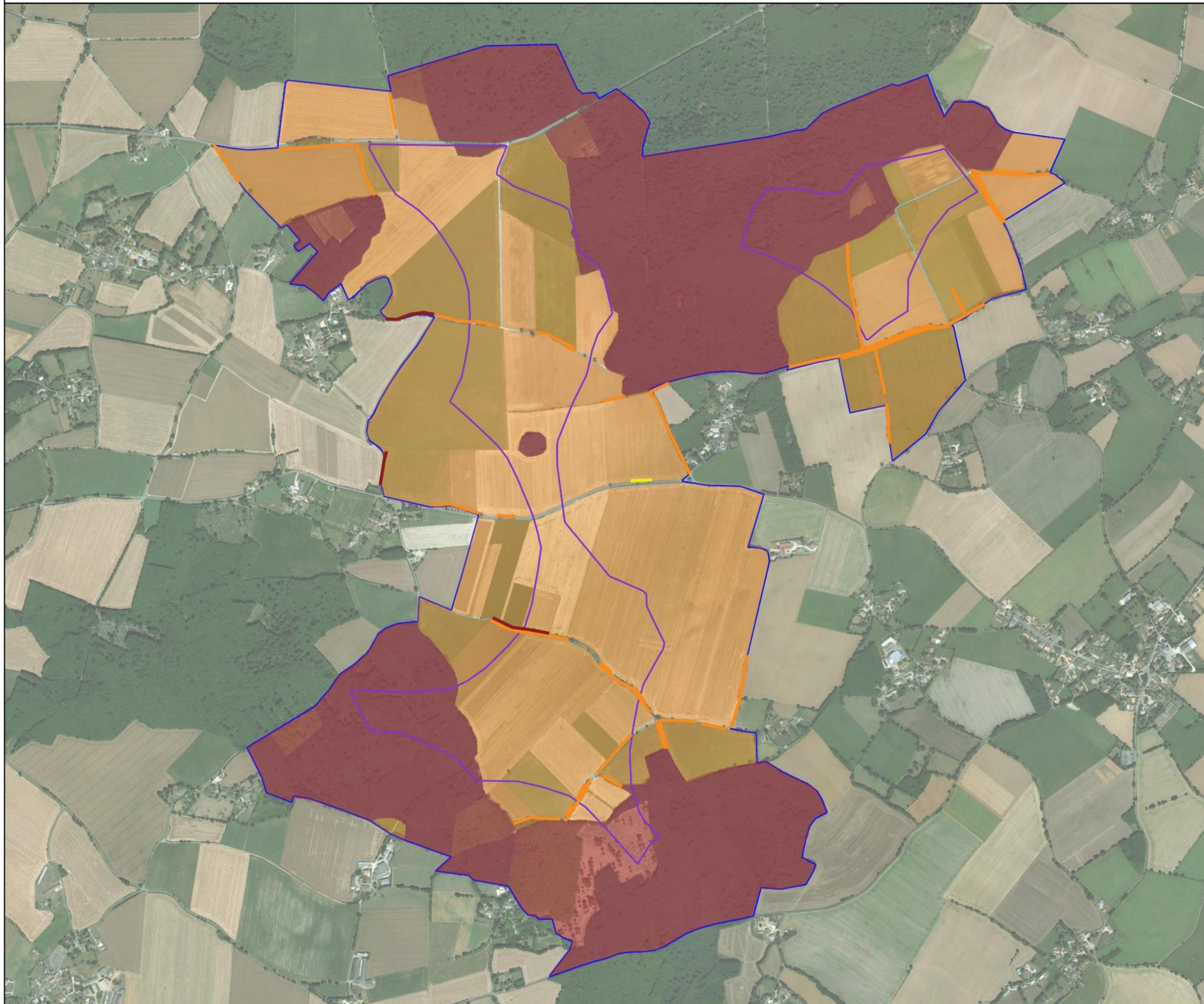
Les espèces discriminantes pour les milieux ouverts sont l'Alouette lulu, les Busards (cendré, Saint-Martin, des roseaux) et l'Œdicnème criard. Ces espèces sont nicheuses « probables » et « possible » dans les cultures et semis de l'AEI (soumis à rotation).

Les espèces discriminantes pour les milieux boisés sont la Bondrée apivore, le Pic noir, la Mésange nonnette, ou encore le Pigeon colombin. Ils sont potentiellement nicheurs dans les boisements et coupes forestières de l'AEI.

Les Pie-grièches sont les espèces discriminantes pour les haies arbustives et multistrates. Cela induit un enjeu très fort. Les autres passereaux forestiers et du bocage donnent l'enjeu décoté modéré aux quelques linéaires de haies multistrates présents sur l'AEI.

**La carte en page suivante synthétise l'enjeu avifaune en période de nidification.**

# Synthèse des enjeux ornithologiques en période de nidification



## Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate

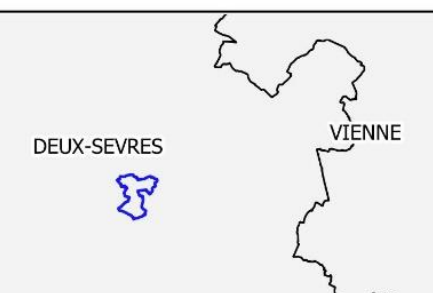
## Enjeu habitat d'espèce

- Très fort
- Fort
- Modéré

## Haies

- Haies d'enjeu très fort
- Haies d'enjeu modéré
- Haies d'enjeu faible

0 250 500 m



Projet éolien : Saint-Vincent-la-Chatre

Synthèse des enjeux ornithologiques en nidification

N° CARTE - SVLC\_NIDIF\_HAB

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 18/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement



### VIII. 5. Synthèse des enjeux ornithologiques

Parmi les espèces observées sur l'AEI au cours des différentes périodes de prospections et celles connues au sein de l'aire d'étude éloignée (issues des bases de données communales) un total de **73 espèces patrimoniales est retenu**. Elles sont toutes susceptibles de fréquenter ou survoler l'AEI à une période donnée. 65 d'entre elles sont protégées au niveau national, 31 sont inscrites sur les listes de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ». 40 espèces sont déterminantes ZNIEFF dans le département des Deux-Sèvres en période de nidification et/ou en période de halte migratoire et d'hivernage.

Le tableau ci-dessous synthétise les espèces retenues ainsi que les enjeux associés.

Tableau 47 : Synthèse des espèces patrimoniales retenues et enjeux associés

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Enjeu "habitat d'espèces"		
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Migration	Hivernage
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO / PN	NT	NA	-	DD	N		Modéré*			Faible*	
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	PN	LC	LC	EN	NT	N	Modéré*			Fort*		
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO / PN	VU	NA	LC	-	H		Modéré*			Faible*	
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	LC	VU	N	Très fort*	Modéré*		Très fort*	Faible*	
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	-	NA	NT	N	Fort	Modéré*		Modéré	Faible*	
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NT	NA	NA	VU	N et D > 10 ind.	Fort*	Modéré*		Modéré*	Faible*	
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et D	Fort	Modéré	Modéré	Modéré	Faible	Très faible
	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N	Très fort*	Modéré*		Faible*	Faible*	
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	VU	-	LC	-	N	Modéré*	Modéré*	Modéré*	Fort*	Faible*	Très faible*
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC		Modéré*	Modéré		Fort*	Faible	
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	VU	VU	NA	-			Modéré	Très fort*		Faible	Faible*
Ansériformes	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	-	VU	LC	NA	NA			Très faible*	Très faible*		Très faible*	Très faible*
Apodiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			Très faible		
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N	Modéré	Modéré*		Fort	Faible*	
Charadriiformes	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	VU	LC	NA	EN	N et H > 35 ind.	Fort*	Très faible*		Faible*	Très faible*	
	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	CR	N et H > 5 ind.		Modéré*			Très faible*	
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et H	Fort	Modéré	Modéré*	Modéré	Modéré	Faible*
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	LC	-	-	H		Modéré*	Modéré		Modéré*	Faible
	Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	DO / PN	RE	-	NT	-	H		Fort*			Faible*	
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NT	LC	NA	VU	N et H > 260 ind.		Très faible	Très faible*		Très faible	Très faible*
Ciconiiformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N		Modéré*			Modéré*	

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge Poitou-Charentes (2018)	Espèce déterminante ZNIEFF – Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Enjeu "habitat d'espèces"		
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Migration	Hivernage
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO / PN	EN	NA	VU	NA	N et H		Très fort*			Faible*	
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	LC	EN	NA	EN	N	Fort*			Très fort*		
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	-	NA	VU		Faible			Modéré		
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NA	NA	NT		Très faible			Modéré		
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	-	DD	NA	-			Modéré	Modéré*		Faible	Très faible*
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	PN	LC	-	NA	NT	N	Modéré*			Fort*		
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	CR	N		Modéré*	Modéré*		Faible*	Très faible*
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	LC	-	NA	VU		Faible			Faible		
Gruiformes	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	CR	NT	NA	-	H > 70 ind.		Modéré			Très faible	
Otidiformes	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	EN	NA	-	EN	N et H	Très fort*	Modéré*		Faible*	Très faible*	
Passériformes	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	NT	LC	NA	VU		Faible			Faible		
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	LC	NA	-	NT	N	Fort*	Modéré*	Modéré*	Modéré*	Faible*	Faible*
	Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	PN	VU	LC	-	LC	N	Faible*			Modéré*		
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			Modéré		
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	DO / PN	EN	-	EN	EN	N		Très fort*			Faible*	
	Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	PN	LC	-	-	VU		Faible*			Faible*		
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			Modéré		
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NA	-	NT		Très faible*			Très faible*		
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola cisticola</i>	PN	VU	-	-	NT		Très faible*			Faible*		
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			Modéré		
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			Modéré		
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	-	-	NT		Très faible			Modéré		
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC		Modéré	Modéré*		Faible	Faible*	
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		LC	NA	NA	NT		Très faible			Modéré		
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NA	-	NT		Très faible*			Modéré*		
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	-	NT		Très faible*			Très faible*		
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	DD	NT		Très faible			Très faible		
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT		Très faible			Modéré			
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	NT	-	NA	EN	N	Fort*				Très fort*		